



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Alouette lulu // *Lullula arborea*

Statut

Nicheur et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	NT	oui	Annexe I	oui (nidif)	3

Répartition et populations

L'Alouette lulu, oiseau européen, est largement répandue en France, avec une préférence pour les régions au climat tempéré ou méditerranéen. Une estimation grossière proposait en 2008 une fourchette de 100 000 à 500 000 couples nicheurs, en France.

En Franche-Comté, à partir de 619 observations recueillies entre fin février et début juillet, de 2009 à 2011, l'espèce semble préférer la moitié ouest de la région sans distinction d'altitude. Elle y évite tout de même le grand massif forestier de la forêt de Chauvignotte et les plaines les plus cultivées des basses vallées du Doubs et de la Loue. A l'Est, la conjugaison d'une raréfaction de pelouses sèches, d'une plus forte pluviométrie et d'une couverture forestière des reliefs pourrait expliquer cette répartition. L'Alouette lulu n'est pas notée pendant ces 3 années de référence dans le Territoire de Belfort. Des observations plus anciennes révèlent sa nidification possible sur quelques pelouses de ce département. Sa distribution régionale n'est pas profondément différente de celle proposée dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté de 1984. L'Alouette lulu est le plus souvent recherchée donc signalée sur des pelouses sèches calcaires des formations géologiques du massif du Jura. Elle est aussi présente, mais plus ponctuellement dans le piémont vosgien.

Au-delà de 600 m d'altitude l'Alouette lulu n'est notée que dans 42 communes bien que le massif du Jura offre a priori davantage de pelouses sèches favorables. L'espèce semble donc plus rare en altitude même si elle est tout de même notée dans 9 communes à plus de 1000 m d'altitude.

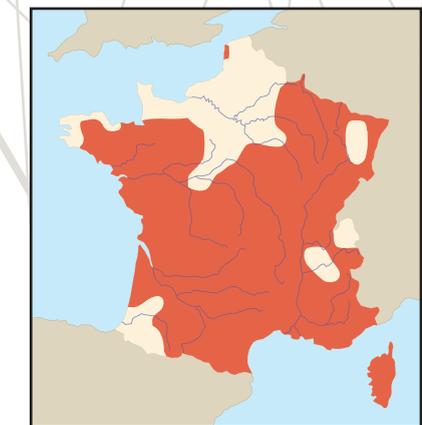
Entre 2009 et 2011, l'Alouette lulu est notée dans 194 communes, en période de reproduction. A partir de ces données, l'effectif nicheur pourrait être compris entre 400 et 800 couples en Franche-Comté. Faute de suivi ancien il est difficile de dégager des évolutions régionales détaillées des effectifs ou de la distribution. Dans 43 communes, l'espèce est signalée à quinze ans d'intervalle ou plus, entre le début des années 90 et la fin des années 2000. Dans quelques zps, des inventaires entre 2006 et 2010 aboutissent aux estimations d'effectifs suivantes : 57 chanteurs sur les pelouses sèches, en périphérie de Vesoul, 12 chanteurs sur les pelouses sèches, en périphérie de Champlitte, 39 couples en Petite Montagne, 5 dans les mille étangs.

Habitat et écologie

L'Alouette lulu niche très tôt (à partir de mi-mars) dans de petites dépressions garnies de brins d'herbe et de brindilles, à proximité des touffes d'herbe. Elle recherche une végétation rase, éparse de moins de 5 cm de haut combinée à des zones nues pour s'alimenter d'invertébrés. L'Alouette lulu est souvent cantonnée près de pistes dessinées par les déplacements du bétail mais aussi les chemins en terre battue ou les vignes. Elle a besoin d'arbres et de buissons épars ou d'autres perchoirs comme une ligne électrique pour se poster et chanter. Elle semble

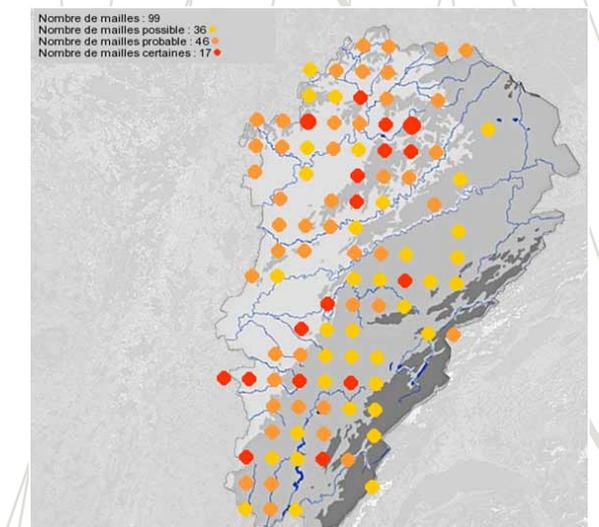


Alouette lulu © Didier Lecornu



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de l'Alouette lulu en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté

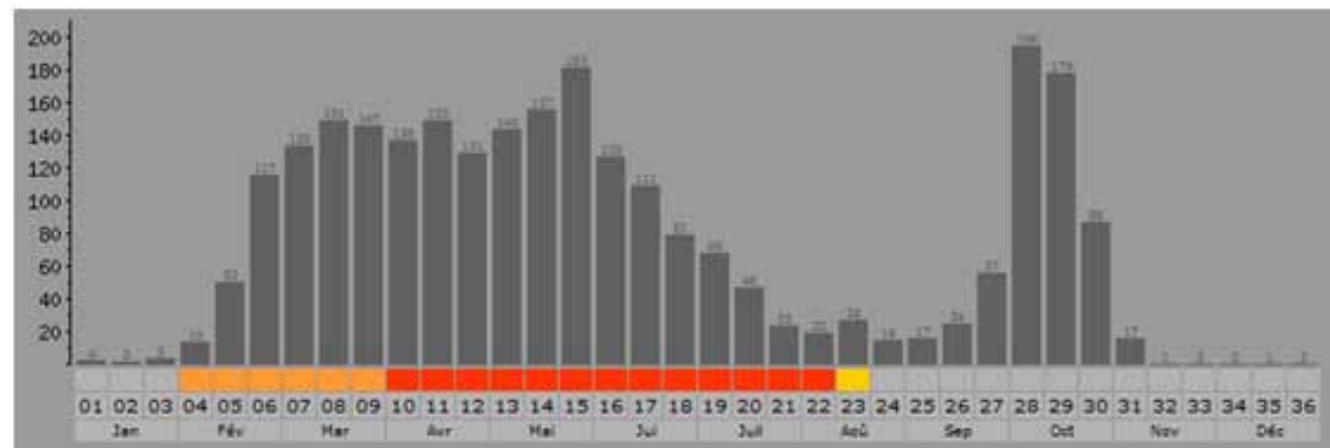


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Alouette lulu // *Lullula arborea*



Phénologie de l'Alouette lulu en Franche-Comté

préférer les vallons et les collines aux terrains plats. La conjugaison de zone rases voir nues et d'arbres dispersés se vérifie aussi dans un autre contexte, en Grande Bretagne, où l'Alouette lulu colonise rapidement les coupes rases et les jeunes plantations avec un sol perturbé. Un sol rapidement drainé semble un autre trait commun aux sites de reproductions en pelouses sèches planes ou non et dans les versants pâturés du piémont vosgien.

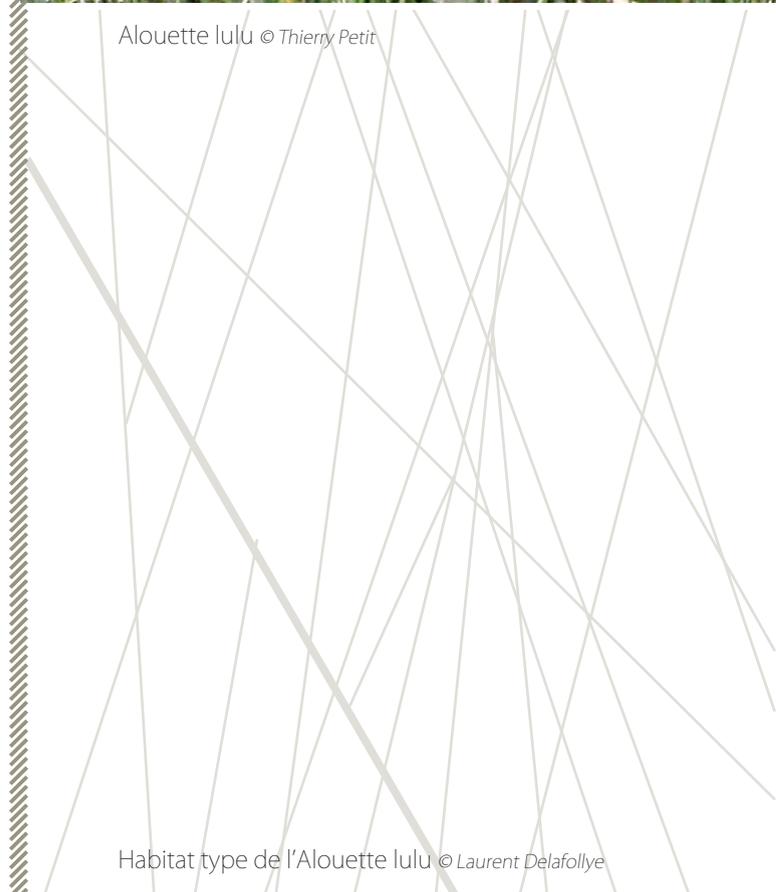
Menaces et priorités de conservation

D'après la littérature, la modification des pratiques en particulier l'abandon de pratiques agricoles (pâturage, fauche) ou à l'inverse l'intensification par apport d'engrais conduit à un couvert végétal dense moins favorable à l'Alouette lulu pour la quête de nourriture. L'inventaire conduit en Petite Montagne a d'ailleurs montré l'affinité de cette espèce pour les pelouses et prairies maigres en bon état de conservation. Les mesures de conservation de l'Alouette lulu passent par le maintien de la fauche ou du pâturage pour s'assurer d'une végétation herbacée rase dans un paysage semi-ouvert de pelouses sèches, de vignes ou de prés pâturés bien drainés. Les sites doivent être ponctués ou bordés d'arbres et arbustes avec au pied le maintien d'un ourlet de refus de pâturage et de touffes d'herbes pour la nidification. Les arbres même de taille modeste sont favorables mais le développement de ligneux doit être maîtrisé pour ne pas tendre vers la fermeture du milieu. Les pistes de bétail, les espaces et les chenins en terre battue sont des zones de gagnage utiles.

Rédaction : Thomas Déforêt – mise à jour : mai 2011



Alouette lulu © Thierry Petit



Habitat type de l'Alouette lulu © Laurent Delafolloye

